

Plaque de signalisation pour extincteur



Descriptif et fonctionnement

Plaque de signalisation photoluminescente de haute intensité lumineuse pour signaler l'emplacement d'un extincteur.

D'une dimension de 150 x 150 mm, la plaque est taillée dans du PVC rigide et ininflammable de 2 mm d'épaisseur. Elle est traitée afin que sa surface soit antistatique et facilement nettoyable.

Le pictogramme est sérigraphié sur la plaque de base avec des couleurs mates de haute qualité et résistantes aux rayons UV (garantie 5 ans).

La distance maximale d'observation et de compréhension de cette signalisation, dans ces dimensions, est de 8 mètres.

L'ensemble des éléments composant ce produit sont non radioactifs, sans phosphore et sans plomb.

Caractéristiques techniques

Dimensions (LxH) :	150 x 150 mm
Visibilité maxi :	8 mètres
Matériau :	PVC photoluminescent
Épaisseur :	2 mm
Variante :	existe aussi en tôle d'aluminium (article : F/EXT150A)